

CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS
POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS POUR L'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT OU AU MAINTIEN DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

- *Considérant que le sport et les sportifs de haut niveau sont porteurs d'une forte image d'exemplarité et que les valeurs véhiculées par la pratique sportive (règles, performances) représentent un intérêt pour le développement du sport à Gravelines ; la Ville souhaite s'associer et apporter son soutien pour permettre à certains athlètes licenciés dans un club Gravelinois, de se hisser ou de se maintenir au statut de haut niveau.*
- *Considérant également que le sport de haut niveau représente un excellent vecteur de communication pour créer et renforcer la notoriété de la Commune, un dispositif d'aides a donc été étudié et proposé par l'Entente Sportive Gravelinoise.*

Ce dispositif concerne les athlètes qui pratiquent au sein d'une fédération agréée et reconnue par l'Etat. Ces athlètes doivent être âgés de plus de 15 ans, licenciés dans un club gravelinois depuis une saison révolue et s'engager pour la saison à venir avec ce club.

Les catégories d'athlètes pouvant bénéficier des aides :

- *Athlètes inscrits sur une liste du Ministère des Sports,*
- *Athlètes appartenant à un pôle de haut niveau labellisé,*
- *Athlètes ayant fait l'objet d'une sélection nationale,*
- *Athlètes ayant réalisé un podium sur un championnat national ou international reconnu,*
- *Athlètes n'appartenant pas à l'une des catégories définies ci-dessus mais qui seraient détectés comme ayant un fort potentiel.*

Le dispositif repose également sur les critères suivants :

- *Le niveau et le palmarès de l'athlète,*
- *Le projet sportif de l'athlète (objectifs, ambitions...),*
- *Volume d'aides mobilisables par l'athlète en fonction de son statut d'athlète,*
- *Volume des aides obtenues en rapport avec le critère précédent,*
- *La cohérence du budget prévisionnel (budget global, part de leur demande ville dans le budget global).*

Les dossiers de demandes d'aides des athlètes ont été déposés par l'association gravelinoise dans laquelle l'athlète est licencié.

Ces demandes ont été instruites par l'Entente Sportive Gravelinoise.

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Anniabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Une liste de 26 athlètes a été examinée et il est proposé au Conseil Municipal de verser les subventions exceptionnelles suivantes :

<i>Nom, prénom de l'athlète bénéficiaire Association</i>	<i>Montant de l'aide par athlète</i>
NION Erwan – GRAVELINES AVIRON	200
FLENGHI Clémence – GRAVELINES AVIRON	300
MUTEAU Sacha – GRAVELINES AVIRON	300
DEVIN Gérémy – USG CHAR A VOILE	200
BOUMPOUTOU Hugo - BCMGG	300
TYBERGHIE Adrien - BCMGG	400
VILLAIN Axel - BCMGG	300
FERRAR Dominique – USG MUSCULATION	200
HENEMAN Guillaume – GRAVELINES TRIATHLON	200
LYOEN Olivier – GRAVELINES TRIATHLON	200
Total 1	2 600

La commission propose que 10 athlètes puissent intégrer la Team Gravelines Performance dans le cadre de la dynamique « Gravelines Performance 2024 ».

Une convention avec la Ville et l'association dans laquelle est licencié l'athlète, sera établie afin de fixer les modalités de partenariat.

<i>Nom, prénom de l'athlète bénéficiaire Association</i>	<i>Montant de l'aide par athlète</i>
DEVILLARD COUSTRE Rose – GRAVELINES AVIRON	600
BOISDUR Evan - BCMGG	500
LETAILLEUR Louka – BMMGG	400
KHELIF Théa - GGVLS	500
DUBOIS Albane - GGVLS	500
BEAUVOIS Eloïse – GRAVELINES ATHLETISME	500
MANIEZ Océane – GRAVELINES ATHLETISME	500
BODART Peter – GRAVELINES JUDO	400
BONTANT Margaux - GRAVELINES TRIATHLON	500
PEREL Antoine – GRAVELINES TRIATHLON	800
Total 2	5 200
Total 1 + 2	7 800

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

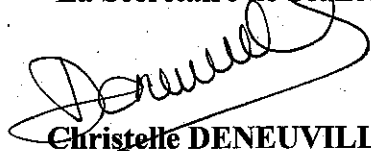
La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

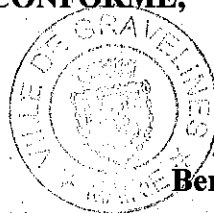
- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer les conventions à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'article **65748** - Fonction **3** - Sous Fonction **32** ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024